

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN
Le 12 décembre 2025

À Monsieur le Maire JEAN-PHILIPPE BOUTIN
À Mesdames et Messieurs les Conseillers

PAMÉLA GAGNON
MARTIN PAGÉ
LOUIS HÉBERT

JOSÉE LEMAY
LYNE TREMBLAY
ALEXANDRE L. PARADIS

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le maire Jean-Philippe Boutin me donne instruction de convoquer une SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 30 en la salle des délibérations du conseil, au 1209, boulevard du Sacré-Cœur, à Saint-Félicien.

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE À COMPTER DE 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

3. Adoption / Règlement 25-163 / Fixant la cotisation des membres de la Société de développement commercial centre-ville de Saint-Félicien inc. pour l'année 2026

4. Adoption / Règlement 25-164 / Concernant la tarification des services dispensés par la Ville pour l'année 2026

5. Adoption / Règlement 25-165 / Fixation de taux variés de taxe foncière générale pour l'année 2026

6. Adoption / Règlement 25-166 / Ayant pour objet d'imposer une compensation pour la fourniture d'eau potable (aqueeduc au compteur) pour l'année 2026

7. Dépôt d'un projet de règlement / Règlement 25-167 / Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 735 000 \$

8. Avis de motion / Règlement 25-167 / Décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 735 000 \$

9. Période de questions

10. Levée de la réunion

M^e Louise Ménard, avocate
Greffière